

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 31
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 09 juin à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 4 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS :

Maurice NICOLUSSI, Edouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS :

Maurice NICOLUSSI à Clotilde CORRENOZ



Madame Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : adhésions et participations de la Commune

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les demandes d'adhésion et participations reçues, et rappelle pour mémoire le montant inscrit au budget primitif 2018 est de 700,00 €.

Association	Montant
Association des communes forestières de l'Isère	118,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'adhérer à l'Association des communes forestières de l'Isère, et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

pour M. M. Nicolussi

